

K.S./
REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

DECRET D/2002 085 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE CADRES A
L'ASSEMBLEE NATIONALE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier
Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, modifié par les Décrets
N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, N°D/2000/046/SGG/PRG
du 03 juin 2000 et le N°050/PRG/SGG du 07 juin 2000 nommant les membres
du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000 portant modification de la structure du
Gouvernement ;

D E C R E T E,

Article 1^{er} : les Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-
après :

- SECRETAIRE GENERAL :

EL HADJ MOHAMED SALIFOU TOURE, Professeur N° Matricule 122859 J
précédemment en service à l'Institut National de Recherche Pédagogique, (I.N.R.A.P)
Section audiovisuelle.

- DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Monsieur TALIBE DIALLO, Economiste ancien député à l'Assemblée Nationale.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature,
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 OCTOBRE 2002


GENERAL LANSANA CONTE